

## Le comité d'embellissement vous informe...



### Concours local : Embellissons St-Marc-sur Richelieu

**Un petit rappel : lors de la visite des juges voici les points qui seront évalués....la visite devrait avoir lieu lundi le 9 août. Les propriétaires des maisons pré-sélectionnées ont déjà reçu une lettre les avisant de leur candidature.**

Les critères de sélection seront :

- ◆ Effet visuel : impression au premier coup d'œil
- ◆ Conception originale : design disposition des plantes, utilisation des matières inertes
- ◆ Végétation en santé : santé des plantes dans son ensemble
- ◆ Agencement des couleurs : l'ensemble est-il harmonieux?
- ◆ Propreté dans son ensemble



**En participant au concours local des maisons fleuries, vous contribuez à l'embellissement de notre municipalité...et en retirer plusieurs avantages :**

Vous recevrez, lors du jugement des commentaires constructifs de votre aménagement...

Votre participation encourage les activités du comité d'embellissement en place...

Vous aurez la chance de recevoir un prix de participation et peut-être plus...

Prendre note que la remise des prix pour le concours local 2010 se fera en septembre prochain

### **Merci de contribuer à l'embellissement de notre municipalité.**



Depuis le début de la belle saison, différents projets ont été réalisés par le comité d'embellissement et les différents organismes impliqués. D'ailleurs, avec les différents travaux dans le centre du village plusieurs projets ont été refait à neuf...merci aux bénévoles impliqués :

- Fleurir le chalet et le terrain des loisirs
- Installation de 40 paniers suspendus au centre du village
- Projet Marius Bouchard (pointe au coin de la rue Verchères et de la rue Richelieu)
- Fleurir le presbytère, l'Église et le cimetière
- Entretien du parc riverain (quai municipal) **réaménagement complet en 2009**
- Façade de la municipalité, de l'entrée de la bibliothèque et de la salle municipale
- Fleurir la caserne des pompiers
- Fleurir le monument des Patriotes
- Fleurir le terrain de pétanque
- Fleurir l'école des Trois-Temps
- Fleurir le coin de la rue Des Prés et de la rue Richelieu **nouveauté 2009-2010**
- **Nouveauté 2009-2010** : parc Jeannotte dans le nouveau développement
- Fleurir les ponts (16 boîtes aménagées)
- Fleurir le garage municipal **nouveau projet 2010**

Comme vous voyez, cela bouge à St-Marc ! Merci à tous les bénévoles impliqués et à tous ceux qui s'occupent d'embellir d'autres sites aménagés de la municipalité. Vous avez des commentaires, des suggestions d'embellissement, n'hésitez pas à nous le faire savoir...

Annie Houle, responsable. 514-688-7889